

## Document 1

Après avoir disparu dans les années 1970, le questionnement sur les classes sociales fait son retour dans le débat sociologique. Explications.

Ainsi, il y aurait eu des classes sociales, héritées du capitalisme sauvage, mais elles auraient disparu avec l'arrivée du capitalisme civilisé.

Mais l'augmentation des inégalités, de la précarisation et du décrochage d'une fraction croissante de la société, qui contrastent avec les revenus stratosphériques perçus par une minorité de privilégiés, perturbe cette analyse. Et fait monter la question d'un " retour des classes ".

*La réponse à cette question dépend de la définition retenue, puisque tout regroupement d'individus selon une ou plusieurs caractéristiques peut être dénommé " classe ", en tant que résultat d'une opération de classement.* Malgré la diversité des théories, trois conceptions peuvent être distinguées. La première consiste à regrouper des individus selon des attributs sociaux communs, tels que le niveau d'éducation, la profession, le lieu de résidence, etc., choisis pour expliquer l'accès à certaines conditions de vie (propriété d'un logement, loisirs, santé...) ou certains comportements (consommation, sociabilité, vote...). Le classement est alors construit en fonction de l'objet d'étude et les catégories sont juxtaposées. La deuxième théorie met plutôt l'accent sur la possession de ressources (capitaux économiques, culturels, etc.) dont l'accès est fermé ou sélectif. De fait, ce privilège permet aux mieux dotés de l'emporter dans la compétition pour les meilleures places, au sein d'une hiérarchie : un titre scolaire, un bon carnet d'adresses, l'appartenance à tel syndicat ou à tel parti, etc., est la condition pour occuper un emploi bien rémunéré ou protégé par un statut ou un poste de direction... Les avantages des uns résultent ici de l'exclusion des autres, sous différentes formes (ségrégation, discrimination, stratégies de distinction...).

La troisième théorie, enfin, est plus controversée car elle met l'accent sur l'existence de relations d'exploitation et de de domination, structurellement indissociables d'un certain type de société. C'est celle que nous allons privilégier maintenant, parce qu'elle se rapporte à une question que ne posent pas les autres : celle du conflit pour le pouvoir d'orienter le changement social. On pourrait la qualifier de néomarxienne, mais l'étiquette importe moins que les hypothèses retenue.

Source : Alternatives économiques, Le tourbillon des classes sociales, P Combemale, avril 2011

1. Rappelez les 3 conceptions des classes sociales et retrouvez leurs auteurs

## Document 2 Les classes moyennes

Comme le montrent Eric Maurin et Dominique Goux, ces classes moyennes héritées des années 1960 ont connu une véritable explosion démographique ces trente dernières années : regroupées pour l'essentiel dans ce que l'Insee désigne comme le groupe des " professions intermédiaires ", elles rassemblent aujourd'hui plus de 6,5 millions d'actifs, contre 4 millions en 1982. C'est plus que les ouvriers (6,4 millions) ou les cadres (4,4 millions), ces derniers ayant pourtant connu, eux aussi, une croissance soutenue. Si l'on y ajoute les commerçants, artisans et petits patrons, c'est-à-dire les classes moyennes indépendantes (1,5 million d'actifs), l'ensemble représente près de 30 % de la population active, contre 20 % à la fin des années 1960.

Leur situation s'est-elle pour autant améliorée ? *A priori*, elle reste enviable. Elles s'en sortent plutôt bien sur le marché du travail : au seuil de la crise, en 2007, leur taux de chômage (4,6 %) était nettement inférieur à celui de l'ensemble de la population active (8,8 %), et leurs relations d'emploi plus durables. Une stabilité liée à un niveau de formation relativement élevé mais aussi à la forte proportion d'emplois publics dans ces catégories (40 % environ). Leurs revenus demeurent assez nettement supérieurs à ceux des catégories populaires, même s'ils évoluent moins vite que ceux de ces derniers : le niveau de vie annuel moyen des personnes appartenant aux professions intermédiaires était de 24 300 euros en 2007, à la veille de la crise, contre 17 700 euros pour les ouvriers. Enfin, les professions intermédiaires disposent d'un petit coussin de patrimoine : 208 000 euros en moyenne par ménage, soit 30 % de plus que le patrimoine médian des Français.

Cette expansion a cependant son revers : elle alimente en effet un sentiment de dégradation de leur position relative dans la société. Ainsi, lorsque ces couches sociales n'étaient encore qu'une petite avant-garde, la plupart de leurs représentants pointaient, derrière des cadres eux-mêmes peu nombreux, aux premiers rangs de la hiérarchie salariale des entreprises. Entre-temps, les cadres et les professions intermédiaires ont connu un développement démographique considérable. Du coup, leur rang dans la hiérarchie des revenus a logiquement baissé, tout simplement parce qu'ils arrivent derrière des cadres plus nombreux et qu'ils ont plus de " concurrents " dans leur propre catégorie...

D'autre part, les moyennes générales cachent des disparités accrues à l'intérieur même des professions intermédiaires, notamment entre le public et le privé. Les salariés des professions intermédiaires du privé sont nettement plus vulnérables, et leur situation s'est plutôt dégradée par rapport à ce qu'elle était il y a une trentaine d'années. Du coup, ce ne sont pas seulement les frontières de cet ensemble qui font problème, mais aussi son unité. De là à affirmer que la notion de " classes moyennes " ne serait finalement qu'un artifice du discours politique, il n'y a qu'un pas qu'il ne faut cependant pas s'empresse de franchir. Car ces classes moyennes conservent une particularité : elles forment toujours le cœur des mobilités sociales. Dans ces catégories, en effet, près d'une personne sur deux a grandi dans un milieu modeste. C'est pourquoi elles demeurent le lieu et l'horizon de nombreux espoirs de promotion chez les classes populaires, pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Mais elles sont aussi traversées par les plus grandes peurs de déclassement. Une ambivalence qui traduit une confiance vacillante dans l'avenir.

Est-ce à dire que l'âge d'or des classes moyennes serait révolu ? Beaucoup l'affirment, les uns pointant leur " dérive ", les autres annonçant leur anéantissement : du fait des transformations du capitalisme, la société se viderait peu à peu de ses strates intermédiaires. La toupie de Mendras céderait à nouveau la place à une structure duale en forme de sablier, réalisant ainsi à retardement la vieille prophétie de Marx selon laquelle la plus grande partie de ces catégories intermédiaires devait nécessairement être repoussée dans le prolétariat. Ces scénarios sont très exagérés, mais la crise en cours pourrait incontestablement fragiliser ces classes moyennes.

Source Alternatives économiques, T Pech, La bataille des classes moyennes, mars 2012

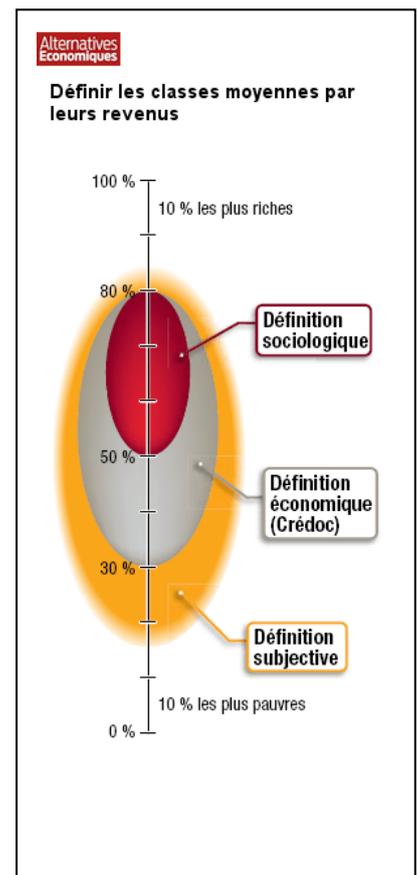
### Document 3

Il existe trois manières de définir les classes moyennes : subjectivement, économiquement et sociologiquement.

La première est la plus simple : sont considérés comme appartenant aux classes moyennes tous ceux qui ont le sentiment d'y appartenir. La plupart des enquêtes le montrent : c'est le cas d'une écrasante majorité de Français.

La seconde consiste à retenir la tranche centrale de la distribution des revenus. On peut définir une fourchette de part et d'autre du revenu médian (\*), comme le fait l'OCDE, qui situe les classes moyennes entre 75 % et 125 % de ce revenu. On peut aussi retenir tous les revenus compris entre les 30 % les plus modestes et les 20 % les plus aisés, comme le font le Crédoc ou l'Observatoire des inégalités. Dans ce cas, les classes moyennes se situent en France entre 1 160 et 2 130 euros de revenu après impôts et prestations sociales pour une personne seule en 2008. Cette définition a l'avantage de prendre au sérieux la notion de " moyenne ", mais aussi l'inconvénient de négliger les aspects plus sociologiques de la question. En effet, ces 50 % mêlent des situations, des statuts et des niveaux de formation très divers.

La troisième définition réunit les catégories situées aux étages intermédiaires du système de production, c'est-à-dire entre le salariat d'exécution (ouvriers et employés) et le salariat d'encadrement et de direction, ce qui correspond à ce que l'Insee appelle les " professions intermédiaires ". Auxquelles on ajoute généralement les indépendants, artisans, commerçants et petits patrons. Ainsi définies, les classes moyennes représentent environ 30 % de la population active. Cette définition embrasse cependant des situations encore très hétérogènes, notamment entre salariés du public et du privé. De plus, cette nomenclature mise en place en 1982 peine à tenir compte du brouillage de la frontière entre les professions intermédiaires et les cadres.



Source Alternatives économiques, T Pech, La bataille des classes moyennes, mars 2012

1. À l'aide des documents 2 et 3 vous montrerez que les frontières et l'unité des classes moyennes posent problème.